

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 21 décembre 2018

N° 2018-832

Convocation du 14 décembre 2018

Aujourd'hui vendredi 21 décembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Svivie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jean-François EGRON à Mme Josiane ZAMBON
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
M. Erick AOUIZERATE à M. Alain CAZABONNE
Mme Odile BLEIN à M. Max GUICHARD
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à M. Daniel HICKEL
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Dominique
POUSTYNNIKOFF
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Emmanuelle AJON à Michèle DELAUNAY à partir de 11h45 Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 10h20 M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART à partir de 11h55 Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU à partir de 10h45 Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h20

Mme Anne BREZILLON à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h15 M. Nicolas BRUGERE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 11h30 Mme Virginie CALMELS à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h15 M. Didier CAZABONNE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h45 Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 11h00 Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h20 M. Yohan DAVID à M. Jean-Louis DAVID à partir de 12h20 Mme Nathalie DELATTRE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20 Mme Laurence DESSERTINE à Stéphan DELAUX à partir de 12h15 M. Michel DUCHENE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h15 Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 11h30 M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 12h00 Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT de 10h00 à 11h30 Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 9h30 Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h30 M. Pierre LOTHAIRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h30 Mme Zeineb LOUNICI à M. Franck RAYNAL à partir de 12h15 M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET à partir de 12h15 Mme Arielle PIAZZA à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h15 M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 12h30 M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h45

M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU à partir de 12h00 M. Benoît RAUTUREAU à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 10h25 Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE



Conseil du 21 décembre 2018	Délibération
Direction générale Valorisation du territoire Direction de l'habitat et de la politique de la ville	N° 2018-832

Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) - Epide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) -Financement 2018 du projet "Un rôle à jouer" au bénéfice des jeunes de 18 à 25 ans - Décision - Autorisation

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1) Contexte du projet et objectifs

L'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi) est un organisme national public administratif comprenant 54 salariés pour une capacité d'accueil de 150 jeunes. La mission première de cette structure, est de permettre à des jeunes de 18 à 25 ans très éloignés de l'emploi de s'inscrire dans une dynamique positive d'insertion et de les amener à construire leur place de façon durable dans le monde du travail et dans la société. Un travail parallèle est effectué entre l'insertion professionnelle et l'éducation à la citoyenneté, afin de constituer un socle solide favorisant un épanouissement futur.

D'après l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT), en 2014, au niveau national, 8% des jeunes entre 18 et 25 ans consommaient du cannabis régulièrement et 12% de l'alcool régulièrement.

Les jeunes qui intègrent l'Epide ont souvent recours à l'utilisation de produits psychotropes. Dans ce cadre, le centre Epide de Bordeaux prévoit une intervention d'1h30, en atelier collectif, assurée par l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie ainsi qu'un spectacle d'une heure, intitulé « un rôle à jouer » suivi d'une heure de débat avec le comédien.

Les thèmes suivants seront abordés : conséquences psychologiques des consommations (agressivité, fantasme, illumination, dépendance...), santé (pulsions addictives, effets secondaires, accoutumance), prise de risques (perte de discernement, violence, mélange de substances psychotropes), société (rôle, responsabilités de ses actes, délinquance, violence, isolement).

Cette action de prévention a pour objectifs de fournir aux jeunes les clés nécessaires pour devenir des citoyens autonomes, responsables de leurs choix et en capacité d'agir pour prévenir et réduire les conduites addictives.

L'action concerne trente jeunes entre 18 et 25 ans issus de la métropole. Notre institution a déjà financé l'Epide lors du conseil du 23 mars pour l'action « dis-moi dix-mots » pour la somme 700€.

2) Modalités de financement de l'action en 2018

Au titre des actions collectives financées par le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), l'Epide sollicite le soutien de Bordeaux Métropole à hauteur de 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 1 300 €.

La participation de Bordeaux Métropole représente 38,46 % du budget global (annexe B à la délibération).

3) Budget prévisionnel 2018

CHARGES (en euro	s)	PRODUITS (en eu	ros)
Autres services extérieurs	1 300 €	Bordeaux Métropole FAJ	500 €
		Epide	800€
Total	1 300 €	Total	1 300 €

Indicateurs financiers.

	Budget 2018
Charges de personnel / budget global	0,51 %
% de participation de Bordeaux Métropole/ Budget global	38,46 %
% de reste à financer	61,54 %

4) Modalités de versement de la subvention

Conformément aux dispositions du règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux organismes de droit privé, approuvé par le Conseil de Bordeaux Métropole en date du 29 mai 2015, la subvention sera versée forfaitairement en une seule fois.

5) Obligations de l'organisme subventionné

Conformément aux dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'organisme subventionné est tenu de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention dans les six mois de la clôture l'exercice et au plus tard le 31 août 2019, les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- le budget définitif signé par le président de l'organisme ou toute personne habilitée (annexe A complétée des colonnes « Réalisé »), ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité,
- un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions signé par le président de l'organisme ou toute personne habilitée,
- le rapport général et le rapport spécial sur les conventions règlementées du commissaire aux comptes accompagnés des comptes annuels signés et paraphés par le commissaire aux comptes (bilan, compte de résultat, annexes aux comptes annuels) prévus par l'article L.612-4 du Code de commerce ou les comptes annuels signés et paraphés par le président de l'organisme ou toute personne habilitée,
- le rapport d'activité ou rapport de gestion.

Par ailleurs, selon les dispositions prévues à l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales, il est interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu.

Enfin, l'organisme bénéficiaire pourra être soumis aux directives communautaires de coordination des procédures de passation des marchés publics dans la mesure où celui-ci répondrait à la définition de « pouvoir adjudicateur » ou d'« entité adjudicatrice » au sens du droit communautaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n°2017-181 du 17 mars 2017 prévoyant la prise de compétence de la Métropole en matière de Fonds d'aide aux jeunes (FAJ),

VU la demande formulée par l'organisme en date du 4 septembre 2018,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole, au titre de la nouvelle compétence Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), participe au financement d'actions collectives pour les jeunes de 18 à 25 ans révolus, et que l'action proposée par l'Epide répond aux orientations de la métropole envers ce public,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 500€ en faveur de l'Epide pour le financement de l'action et du spectacle « Un rôle à jouer »,

<u>Article 2</u>: d'autoriser la dépense correspondante sur les crédits du Fonds d'aide aux jeunes, sur le budget 05, chapitre 65, compte 657381 fonction 424 du Budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 décembre 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 26 DÉCEMBRE 2018	Pour expédition conforme,
	le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 26 DÉCEMBRE 2018	
	Monsieur Jean TOUZEAU

CENTRE EPIDE DE BORDEAUX NOM DE L'ORGANISME:

Charge 2018 - Pure protes side 2 completes 1 For a less montants inscrite soont Horse tawes(FTT), show to solve 2 constituted as budges 3 completes 1 For a less montants in several side 2 completes 1 For a less montants in several side 2 completes 1 For a less montants in several side 2 completes 1 For a less montants in several side 2 completes 1 For a less montants in several side 2 completes (FTTT) Pure protes Pure protes	rice s remain rices s reces s	## Realise 2018 (2) Feart en valeur (2)	ntants inscrits sont Hors taxes(HT), cf Guide de constitution des budge	sinon toutes ets	taxes comprises (TT	
Charlest Section Completer Charlest Schools	rice s meant rices rices rices rese en nature res en nature	Realise 2018 (2) Ecart en valeur (3)	cf Guide de constitution des budge	ets		
Control Cont	CHARGES En EurOs	Ecart en valeur i2 -94198	Id			
Part	Sudget 2027 to Budget 2018 pt Realise 2018 pt Acaimen valeur (pt 1149018 941981 Ceart en valeur (pt 1149018 1149018 1149018 Ceart en valeur (pt 1149018 1149018 Ceart en valeur (pt 1149018 Ce	-94199		RODUITS (en euros	190	
114 0016 941861 144 0018	rice 1149018 941981 9419	94198		Budget 2017 (1) Bu	1 Réalisé 2018 (1)	Ecart en valeur (2)
10 10 10 10 10 10 10 10	Find the control of t	008	 70 - Ventes de produits finis, prestations de services 	0	0	0
1	Trecent Trees	008-	Vente de produits finis, de marchandises		ないのできないのできます。	0
1	rices Control Control	008-	Prestations de services			0
10,000 2	Tites of the control	008-	Produits des activités annexes		Section of the National	0
10,000 2,0	Tress 1179018 24000 8000 8000 8000 8000 8000 9	008-				0
10,000 1	Sample S	008-	74 - Subventions d'exploitation	1057826	944492	-944492
2,0000 8,000 1,0	Tress TO THE TREE TREE TREE TREE TREE TREE TREE	008-	État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	1057826	944492	-944492
Contact Cont	Tress D D D D D D D D D D D D		Conseil Régional		STATE OF THE PARTY	0
Automatic Part Companies Scale Companies Compa	Incress Inc		Conseil Départemental		Control of the Contro	0
Continue Continue	Incress Inc		Bordeaux Métropole			0
Comparison Com	Tress 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	Autres EPCI		とは 100mm できる	0
The continuous of the contin	TITOS TO 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	Ville de Bordeaux		No. of the Control of	
Comparison Com	rres		Autre(s) commune(s)		10000000000000000000000000000000000000	0
Transier Color C	Tress 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	Organismes sociaux			C
Compose Comp	TITOS TO T	0	Fonds européens			O
Consisting Consistent Con	FICES Companies	0	Emplois aidės			0
15 15 15 15 15 15 15 15	6000 5000 -5		Autres (précisez)		CIA CONTROL OF THE CO	
15750 15515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 15750 153515 1535	Companies	C	Aides privides			
Consistions Consistinations Co	6000 5000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		75 - Autres produits de aestion courante	15750		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
1790 1875	6000 5000 -5	Common tenders and the common tenders are the common tenders and the common tenders are the common tenders and the common tenders and the common tenders and the common tenders and the	Optionions	200		
Fistories Company Co	Companies Comp		Coustions	0000	2,200	0
Formative Composition Co	6000 5000 -5000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		Values	73/30	CTCC7	51557-
11 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15	6000 5000	C	200			0
Fig. 10 Fig.	Fisherins For mature For mat	D	/o - Produits imanciers			0
February February	Fistorias ES 1179018 ES 1179018 ES 1000 ES 1179018	0			Control of the Contro	0
Second S	5000 5000	日日	77 - Produits exceptionnels		A SAME TANKS AND A SAME AND ADDRESS OF TANKS AND AD	0
Fistorial Fist	Fisherias ES 1179018 954981 0 -954981 ES 0 0 0 0 0	Secretarion and second			The state of the s	0
Section Source	Companies Comp	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions		Sept.	0
State Stat	Second S					0
Fistorias	itsionis ISS 1179018 954981 0 -954981 0 0 0 0 0		79 - Transfert de charges			
Fistories Control Co	ES 1179018 954981 0 -954981 0 0 0 0	0			SQUEST STATE OF STATE	0
CLIARGES 1179018 954981 0 -954981 TOTAL DES PRODUTS 1073576 968007 0 -96800 CLIARGES 1179018 954981 0 -954981 TOTAL DES PRODUTS 1073576 968007 0 -968000 In voloniaires en nature 0 0 0 87 - Centri-butions en nature 0 <	CILARGES 1179018 954981 0 -954981 Voloniarres en nature 0 0 0 0 0					O STATE OF THE PARTY OF THE PAR
CLIARGES 1179018 954981 0 -954981 TOTAL DES PRODUTS 1073576 968007 0 -36800 cultaries en nature 0 0 0 0 87 - Centributions volontaires en nature 0 0 0 0 des biens et services 0 0 -Prestations en nature 0 0 0 0 - Prestations en nature 0 -Prestations en nature 0 0 0 0	CHARGES 1179018 954981 0 -954981 volontaires en nature 0 0 0 0 0	O ALL PROPERTY OF THE PROPERTY			NATION STORY	
S. CILARGES 1179018 954981 0 -954981 TOTAL DES PRODUTTS 1073576 968007 0 -96800 on voloniaires en nature 0<	S. C. C. I.A. R. G. F. S. S. C. I.A. R. G. S. S. G.				SUPERIOR STATE	一年 日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日
SECILARCES 1179018 954981 0 -5954981 TOTAL DES PRODUTS 1073576 968007 0 -56800 Designation of the desig	SS CILARGES 1179018 954981 0 -954981 On volontaires en nature O 0 0 0 0					Management of the Control of the Con
LDES CILARGES 1179018 954981 TOTAL DES PRODUITS 1073576 968007 0 -96800 **Chardrona volontaires en nature 0 0 87 - Contributions volontaires en nature 0	1179018 954981 0 -954981 0 0 0 0					0
Abilitions volonitaires en nature 0 0 87 - Contributions volonitaires en nature 0	0 0 0	0	TOTAL DES PRODUITS	1073576		
ratinite des biens et services 0 - Prestations en nature 0 - Dons en rature 0 - Dons en rature		0	87 - Contributions volontaires en nature	o		
rannie des bins et sorvices 0 Prestations en nature 0 -Dons en nature 0 -Dons en nature			- Bênêvolat			
raume as treat et services 0 - Prestations en nature 0 - Dous en nature 0 - Dous en nature		O	4			0
0 - Dons en nature	המווווני מבא סובוא בו אבהיונינא	0	- Prestations en nature			0
	0	0	- Dons en nature		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

| Budget 2017 (1) | Budget 2018 (1) | Réalisé 2018 (2) | Ecart en valeur (2)

(1) à renseigner pour le dossier de demande (2) à renseigner pour la transmission des documents tors du bilan du projet

Signature du Président ou du représentant légal

Tampon de l'organisme

1.7 OCT. 2018

EPIDE de BORDEAUX

rue Léo Saignat CS 21129 33082 BORDEAUX Cedex

Pour la directrice générale et par délégation Le directeur du centre FPIDE de Bordeaux Patrice ANTONELL!



Bordeaux, le 16 octobre 2018

Fiche

Objet : détail des subventions obtenues par le centre EPIDE de Bordeaux en 2017 et 2018

Référence : ANNEXE A _BUDGET GLOBAL DE L'ORGANISME

La ligne 74 du document de référence se décompose comme suit :

2017		2018
12259	Taxe d'apprentissage	20777
600	Subventions Bordeaux Métropole	700
2891	Autres subventions	
	Fondation Safran	2038
15750	TOTAL	23515

Pour la directrice générale et par délégation Le directeur du centre EPIDE de Bordeaux

Patrice ANTONELLT

Destinataire ix

Bordeaux Métropole/Direction Habitat-Politique de la ville

33082 Bordeaux Cedex

T. 05 56 17 54 01 - F. 05 56 17 54 05 N° Siret 180 092 595 00222 - Code APE 8559 A EPIDE – Siège Social 40, rue Gabriel Crié 92240 MALAKOFF

N° Siret 180 092 595 00297

NOM DE L'ORGANISME

Centre EPIDERE MADE JUC

ANNEXE B_BUDGET DE LA MANIFESTATION OU DE L'ACTION SPECIFIQUE

(Faire un budget par manifestation ou action spécifique)

		0	Total Ass contributions unloutsires		,	,	•	The state of the s
	ľ		- Dans en nature	0	S - 200 - 3			Personnel bénévoke
			- Prestations en nature	0	K 166			- Mise à disposition gratuite des biens et services
η.			- Bénévokat	200	1			Secons en nature
できる。 では、これで、 では、これで、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、これでは、 では、 では、 では、 では、 では、 では、 では、	7	Str. Lat. Street	THE TAXABLE PROPERTY CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	(本語の) である		uthining chim	notice successful	Authorite standard anoproprior say injoint sages and says
P	127.		DIRECTS ET INDIRECTS	0	" was as	0	1300	TOTAL DES CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES
	2 372			-	3			Autres
0				3				Frais tinanciers
6		i		0				Charges fixes de fonctionnement
0		Control of the Contro	The state of the s		Date Bad A Cychyd	au projet	The property of the Designation of the Party	
All Property and the second								s sociétés
	40.020		Pulled hancement fects echéant	0				68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements
はないできない		The state of the state of						67 - Charges exceptionnelles
, ,				9 5	1 2			66 – Charges Financières
				Q.				65 - Autres charges de gestion courante
			79 - Transfert de charges	0	3			Autres charges de personnel
				30 1 1	1			Charges sociales
00 × 00			78 - Reprises sur amortissements et provisions	25. 17 0	راد د			Rémunérations du personnel
13.					o	9		Autres imputs et taxes
.O.			77 - Produits exceptionnels					Imports et taxes sur remunerations
			Con Control and Control	2 6		0	0	63 - Impôts et taxes
٥			To Desire Reporter				1 300	Divers
			Autres		1			Services bancaires
0.0	100		Consations	0				Frais postaux et de télécommunication
*	3		75 - Autres produits de gestion courante	٥			-	Déplacements, missions et réceptions
			Aides privées	0				Publicité, aublications
·		800	Autres (précisez) : EPIDE	0		į		Rémunérations intermédialires et honoraires
N. By Com			Emplois aidés	0	0	0	1 300	67 - Autros services exterieurs
U	رغ		Fonds européens	, 0				CRCII
ľ	3		Organismes sociaux	0,000				Divar
0.485				- 3.				Programme of the contraction
· 17. 16. 67			Т	*0 · · · · · · ·				entretien et reparation
(C) (O)			Autres EPO	0				Locations mobilières et immobilières
. 0:	1	500	Sordeaux Métropole	9				Spus traitance generale
В			Conseil Départementat	> <	5		0	61 - Services extérieurs
			COLUMN CO	> 0				Autres fournitures
0	*		feet (possiner lafe) minimizatel collicatele)					Fournitures administratives
0	0	1 300	The Colombian Provide					Fournitures d'entretien et de petit équipement
٥			Products des activités annaixes		1			Achats non stockables (eau, énergie)
0	1		President de servico					Achats stockés de matières et fournitures
0	<u></u>		Vente de produits irris, de marcianioses					Achats d'études et de prestations de service
0		-	70 - Ventes de productifitis, prestations de services	-	0			60 – Achats
0	O O O		Influence consults consults and in the Consult of t	THE PARTY NAMED IN] ;	i project	recues affactóris a	The state of the s
Charter to fragricus	Contracting the property of the contraction of the			Ecart en.waleur (2)	Budget 2019 (1) Réalisé 2019 (2)	udget 2019 (1)	Budget 2018 (1)	
	1	\mathbf{I}	tribunalis calendari				CHARGES (en euros)	CI
		7.13	Pontrious aire et completes as paugets au sous		tre equilibri	2019 donte	Hour vous area a comprete in sough	Exercice ZU1 &
							The state of the s	3 3

Pour la directrice générale et par délégation Le directeur du centre EPIPE de Bordeaux

Patrice ANTONELLI

ion des documents lors du blian du projet